



Le 12 mai 2004

Monsieur Michel Létourneau
Député d'Ungava
Hôtel du Parlement
Bureau 2.161
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Député,

Je tiens d'abord à vous remercier pour la rencontre que vous m'avez accordée hier ainsi que pour l'appui que vous êtes disposé à nous offrir. Vous trouverez ci-joint un bref état de la situation concernant la détérioration de notre relation avec le gouvernement du Québec ainsi que plusieurs questions que le Parti Québécois peut utiliser dans le cadre de la période des questions à l'Assemblée nationale.

Depuis plusieurs mois, les relations entre la Première nation de Long Point et le gouvernement sont très difficiles. En dépit de nombreuses tentatives pour persuader les ministres concernés à travailler avec la communauté, celle-ci a été littéralement abandonnée aux mains des fonctionnaires et à leur mandat limité.

Pourtant, l'avenir semblait prospère. En juin 2002, notre communauté a signé une entente extrêmement importante avec le gouvernement de Bernard Landry (Entente intérimaire). Cette entente, négociée et signée en seulement trois semaines, a permis de mettre fin à des conflits perpétuels et à mettre en place un cadre de travail permettant la négociation d'une entente cadre et d'une entente sectorielle sur la foresterie.

Après l'élection d'avril 2003, les ministres Sam Hamad, Benoît Pelletier et Pierre Corbeil signaient conjointement une lettre dans laquelle ils reconnaissent que : « l'entente intérimaire conclue à l'été 2002 entre le gouvernement du Québec et la première nation de Long Point a donné des résultats constructifs et qu'elle représente un bel exemple de relations harmonieuses » (je souligne). Ils ajoutent également que « l'esprit et l'intention de cette entente sont très importants pour la poursuite de nos relations ». Puis, ils affirmaient vouloir « poursuivre sa mise en œuvre conformément à l'esprit qui prévalait lors de sa signature en juillet 2002 ».

Aujourd'hui encore, nous nous questionnons sur la valeur réelle des signatures apposées à cette lettre qui n'a jamais donné les fruits escomptés.

Il faut souligner qu'en avril 2003, les fonctionnaires du Ministère des Ressources naturelles passaient délibérément outre l'Entente intérimaire et octroyaient à Norbord des permis d'exploitation forestière sur le territoire couvert par l'Entente. Toutefois, ce n'est qu'en septembre 2004 que le gouvernement nous a informé de cette erreur, après que nous ayons (à notre grande surprise) observé les opérations en cours sur notre territoire.

À partir de ce moment, les relations se sont rapidement détériorées jusqu'au point où, maintenant, le gouvernement québécois renie complètement l'Entente intérimaire et

souhaite revenir à des façons de faire dépassées.

Les négociations ont définitivement pris fin en novembre 2003, lorsque les fonctionnaires du Québec se sont retirés de la table prétextant ne pas avoir de mandat. De nombreuses lettres ont alors été envoyées au Premier ministre Charest et au ministre Benoît Pelletier, les encourageant à reconnaître l'importance de travailler conjointement à trouver une solution.

En janvier 2004, des lettres adressées aux ministres concernés soulignaient que Long Point se trouvait devant aucun autre choix que d'exiger l'arrêt des activités commerciales sur le territoire, tant et aussi longtemps qu'elle serait maintenue dans l'obscurité.

C'est à ce moment que le ministre Pelletier a accepté de venir me rencontrer. Il est ainsi venu à Winneway, le 12 février, accompagné de dix personnes. Long Point l'a alors informé que la communauté serait prête à accepter que les opérations puissent reprendre si on s'entendait sur un mandat pour les négociations, et s'il était possible de convenir d'une entente à court terme qui guiderait les négociations jusqu'à leur conclusion. Il est parti sur une note positive mais, depuis, il est impossible d'obtenir une réponse claire à la proposition que nous avons soumise.

En fait, à l'offre écrite et détaillée que nous lui avons soumise, il n'a offert aucune réponse sauf de proposer d'y substituer en lieu et place ce qu'il présente comme « une entente solennelle », sans la définir (lettre du 24 février). Depuis ce temps, il est impossible de connaître ce que signifie le terme « entente solennelle ». Dans la même lettre, il réitère le souhait de négocier une entente sectorielle sur la foresterie et propose la mise sur pied d'un comité de travail tripartite avec le gouvernement fédéral.

Nous avons, une fois de plus, répondu que nous sommes d'accords avec ces propositions. Toutefois, nous réitérons qu'une entente à court terme est nécessaire pour mettre fin à la crise actuelle.

Après plusieurs vaines tentatives pour amener le ministre Pelletier à préciser la portée de ses propos et convaincre le ministre Corbeil d'accorder plus d'importance à ce dossier, j'ai décidé d'écrire au Premier ministre (lettre du 2 mars). Dans sa réponse du 9 mars, monsieur Charest affirme que le ministre Pelletier est pleinement responsable du dossier et qu'il a toute sa confiance.

Je suis alors allé rencontrer le ministre Pelletier, à Gatineau, le 22 mars dernier. Lors de cette rencontre, nous avons convenu de demander à nos équipes respectives de se rencontrer et d'échanger afin d'éclaircir les positions de chacun. Puis, nous avons convenu de nous revoir trois semaines plus tard afin de faire le point et de décider des prochaines démarches à entreprendre.

La première rencontre a eu lieu le 25 mars, la seconde (et dernière) le 8 avril dernier. Donc, contrairement à ce que laisse croire le ministre Corbeil dans son communiqué de presse du 30 avril, nous n'avons pas tenu 20 rencontres de travail. Dans les faits, il n'y a eu que trois rencontres depuis 26 novembre 2003...une rencontre à Winneway, mi-février, et deux rencontres à la fin-mars et début avril.

Hier, le ministre Pelletier a affirmé qu'il avait soumis une proposition d'entente cadre, le 8 avril, et qu'il était toujours en attente de la réponse de la communauté. Dans les faits (peut-être le ministre n'est-il pas au courant?) l'équipe du Québec a montré aux représentants de Long Point un projet d'entente mais a immédiatement repris les documents ne permettant pas à la communauté d'analyser convenablement cette

proposition. Les représentants gouvernements sont alors partis en promettant de remettre, dans les jours suivants, un document final au conseil. La communauté attend toujours...

De plus, une rencontre prévue entre les deux parties le 16 avril a été annulée par les représentants du gouvernement et une nouvelle rencontre n'a pas encore été fixée.

J'aimerais bien savoir pourquoi le ministre a induit la Commission en erreur en disant qu'il avait soumis une proposition et qu'il attendait une réponse, alors que dans les faits, il n'a pas remis de proposition et que c'est plutôt la communauté de Long Point qui est toujours aujourd'hui en attente d'une réponse de sa part ?!

J'aimerais également savoir pourquoi le ministre persiste à dire que nous voulons conclure une entente complète en deux semaines alors que nous avons déjà maintes fois expliqué que ce que nous souhaitons, à court terme, c'est un simple protocole d'entente pour nous garantir que le gouvernement négociera de bonne foi une entente cadre qui s'inspire des principes contenues dans l'Entente intérimaire. Qu'elle porte le nom d'entente intérimaire ou « entente solennel », l'important c'est de s'entendre sur les démarches et principes à suivre avant d'amorcer la négociation proprement dite. Nous savons très bien que négocier une entente comme celle dont parle le ministre (et que nous souhaitons) peut prendre plusieurs mois.

Je m'interroge également sur la perception qu'a le ministre de l'opinion publique, spécifiquement en Abitibi-Témiscamingue.

Quant au ministre Corbeil, dans une lettre du 19 décembre, il complexifiait d'avantage le dossier en proposant une autre forme d'entente par le biais d'un « projet-pilote » sur les mesures d'harmonisation. Dans ma réponse (2 février), je rappelle au ministre Corbeil que nous sommes en processus de négociation avec le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et que les propositions du Ministère des Ressources naturelles (MRN) devaient faire l'objet de discussion à la table de négociation. Même après cette réponse et malgré les nombreuses lettres qui lui ont été envoyées et qui annoncent une crise se pointant dans la région, le ministre est parti en vacances et est revenu en faisant de nouvelles déclarations erronées et provocatrices dans les médias locaux. J'imagine qu'il n'était pas au courant des développements avec le ministre Pelletier et le SAA.

Aussi, le ministre Corbeil a émis les permis d'exploitation le 8 avril, la journée même où les représentants de Long Point et du SAA se rencontraient et discutaient, et ce, malgré les dispositions convenues entre le ministre Pelletier et moi. Ces permis ont été émis sans aucune consultation auprès de ma communauté et sans aucunement tenir compte des engagements pris par son gouvernement depuis qu'ils sont au pouvoir.

La vérité c'est que le gouvernement a annulé quatre fois des rencontres prévues en avril et les déclarations publiques du ministre, plutôt que de suggérer la coopération, sont provocatrices et incitent au conflit. Long Point a récemment émis un communiqué dans lequel j'affirme que cette guerre médiatique est inutile et dans laquelle je réitère une fois de plus mon invitation à débattre ouvertement de la question en direct sur les ondes de la radio régionale.

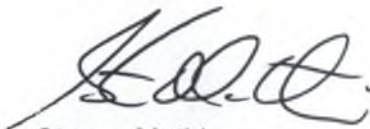
Pourquoi le ministre est-il toujours en train de faire des déclarations publiques qui créent de la confusion et alimentent le conflit alors que nous avons amorcé un dialogue avec le ministre Pelletier et le SAA? Tout ce que le ministre fait, c'est entretenir un climat malsain. Son attitude est loin de tendre vers la coopération et le partenariat avec les Autochtones. Nous sommes d'avantage dans de vieilles politiques colonialistes. Je suis certain que les Québécois sont bien placés pour comprendre la situation dans laquelle ma communauté se retrouve...

Si le ministre est confiant, qu'il n'a rien à cacher, il devrait accepter de débattre publiquement de cette question avec moi. Je suis prêt...

Plus le temps passe et plus la tension monte dans ma communauté. C'est pourquoi je prends tous les moyens utiles pour amener le gouvernement à poser les gestes nécessaires au rétablissement d'une relation harmonieuse.

Vous trouverez ci-joint quelques copies de correspondances et documents liés à la présente question. Si vous désirez plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

En vous remerciant encore pour votre collaboration, je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Steeve Mathias
Chef



